

# **Université de Strasbourg**

## **Résumé des résultats des travaux du groupe Dimension européenne\***

Février 2007

\*Extrait du dossier « Exposé des résultats des travaux du groupe Dimension européenne », publié sur le site Université de Strasbourg (<http://universitedestrasbourg/>)

# I. Proposition d'une stratégie de positionnement à l'international

*Une Université de Strasbourg plus nettement affirmée dans son identité européenne et mettant mieux en valeur ses dimensions internationales (notamment, sa place et sa culture), voilà l'ambition que nous pouvons légitimement nous donner.*

**Sa place**, l'Université de Strasbourg l'investira pleinement par l'excellence conjuguant de sa recherche et de sa formation, attestée au plan international.

Sa recherche, intimement imbriquée dans le maillage européen, sera présente dans les réseaux européens et internationaux d'excellence et active dans l'élaboration des politiques de recherche initiées et portées par l'Union européenne (lobbying).

Sa formation sera reconnue pour sa qualité, donnant à l'étudiant les atouts suivants : une reconnaissance internationale des diplômes (certification) et des qualifications acquises et des expériences de mobilité validées dans les cursus, pour une insertion professionnelle optimale ; un niveau L attractif pour les étudiants français et étrangers, harmonisé aux standards européens, et offrant à côté de formations générales des filières d'excellence ancrées dans une logique de démarche qualité ; une offre de formation internationale, construite notamment sur des partenariats européens (universités et industries) .

Enfin, expression duale de la qualité de la recherche et de la formation de l'Université de Strasbourg, la formation doctorale bénéficiera d'une visibilité renforcée, notamment par son appui sur le Collège Doctoral Européen.

**La culture internationale** de l'Université de Strasbourg se traduira par une ouverture sur l'extérieur à tous les niveaux. Elle se manifestera par la multi culturalité de ses publics et par la présence en son sein de nombreux enseignants-chercheurs étrangers, résultant notamment d'une politique active de recrutement hors de nos frontières. Les langues étrangères y seront présentes à différents niveaux, et son administration sera formée et sensibilisée à cette dimension.

Enfin, l'Université de Strasbourg sera connue et appréciée dans le monde entier pour **sa spécificité européenne**, tenant à la singularité de son histoire et de sa position géographique. Cette spécificité contribuera au rayonnement de l'Université de Strasbourg par le caractère unique et complémentaire de ses trois facettes : une force de recherche et de formation à l'Europe ; un ancrage dans un environnement européen et trans-frontalier remarquable ; et enfin, un patrimoine universitaire matériel, mais aussi culturel et intellectuel très riche, préservé et valorisé, témoignage de la dimension européenne de l'histoire de l'Université.

Ainsi construite, l'Université de Strasbourg sera visible et attractive. Elle sera en situation d'affirmer sa spécificité et de revendiquer ses propres choix et une autonomie accrue. Ce

faisant, plutôt que de subir les évolutions de l'enseignement supérieur découlant de la « mise en concurrence » qui pèse aujourd'hui sur les universités européennes, elle pourra faire entendre sa voix, notamment sur les orientations politiques qui sont prises en France et en Europe.

Si des pas importants ont déjà été faits dans ces directions, le dimensionnement international reste variable et hétérogène sur les trois universités. Pour que l'ensemble des composantes progresse de manière cohérente dans la réalisation de ces ambitions, nous pourrions avancer sur deux axes stratégiques : d'une part, moderniser l'Université et l'ouvrir sur l'extérieur en s'appuyant sur le cadre européen de rénovation de l'enseignement supérieur et, d'autre part, cultiver nos spécificités européennes comme un atout majeur d'attractivité. Cette stratégie pourrait se décliner, plus concrètement, par les objectifs d'action présentés sur la Figure 1 et développés dans le tableau « Propositions d'objectifs/actions » donné en section II :

♦ **Rénover l'Université et l'ouvrir sur l'extérieur, en s'appuyant sur l'existant et sur le cadre européen de rénovation :**

- *Conforter la dimension internationale de la recherche*, pour une présence accrue dans les réseaux internationaux et une attractivité plus forte pour les chercheurs étrangers, par exemple par un recrutement à l'international des enseignants-chercheurs et par une participation renforcée aux programmes de financement européens de la recherche.
- *Dynamiser la dimension internationale de la formation doctorale*, pour une visibilité renforcée de la formation doctorale, notamment en multipliant les partenariats (formations doctorales transfrontalières), en renforçant l'adossement au Collège Doctoral Européen, et en donnant une dimension internationale et européenne aux contenus de la formation doctorale pour mieux préparer les doctorants au marché de l'emploi international et européen.
- *Moderniser la formation, avec un effort particulier sur le L*, en visant l'insertion professionnelle réussie des diplômés et une meilleure valorisation des compétences multiples des étudiants. Cette modernisation pourrait prendre les formes suivantes : poursuivre l'harmonisation au cadre européen (ECTS, supplément au diplôme, LMD, certifications, qualité) ; donner la possibilité aux étudiants de composer des parcours multi-disciplinaires répondant à leurs objectifs professionnels ; développer l'offre de formation internationale par des collaborations actives avec d'autres universités étrangères et notamment européennes (formations jointes, mobilité virtuelle, Erasmus) par exemple en s'appuyant sur le réseau LERU ; déployer plus largement les TIC dans l'Université (mise en œuvre d'une mobilité virtuelle).
- *Encourager la mobilité des étudiants et les échanges/mobilités des enseignants-chercheurs avec d'autres universités étrangères*, en harmonisant la formation au cadre européen (voir objectif 1), en assistant les enseignants dans le développement de leurs collaborations avec des collègues étrangers (formations trans-nationales), et en validant la mobilité dans les cursus pour une reconnaissance dans les diplômes délivrés.
- *Mettre en place des partenariats industriels au plan européen*, dans l'optique d'optimiser l'insertion professionnelle des diplômés.

- *Renforcer le lobbying*, pour une participation plus active de l'Université à l'élaboration des politiques de l'enseignement supérieur et de la recherche en France et en Europe, et pour une meilleure information de l'Université sur les évolutions présentes et futures et sur les opportunités qui en découlent.
- *Renforcer le réseautage*, pour faciliter l'initiation et le développement de collaborations avec d'autres universités françaises et/ou étrangères et pour renforcer la visibilité de l'Université
- *Mettre en œuvre et dynamiser la politique des langues* parallèlement à la stratégie internationale de l'Université afin que, dans tous les cursus, les étudiants soient encouragés, pour les Français, à apprendre les langues étrangères, et pour les étrangers, à apprendre le français.
- *Renforcer les échanges trans-frontaliers*, par un appui accru sur le réseau universitaire EUCOR, en offrant aux étudiants de meilleures possibilités d'apprentissage et d'approfondissement des compétences linguistiques, interculturelles et techniques leur permettant de tirer le meilleur parti d'un environnement transfrontalier trinational par une mobilité précoce de proximité (niveau L).
- *Développer et mettre en œuvre une stratégie de communication à l'international*, pour que l'étudiant ou l'enseignant-chercheur étranger connaisse l'offre spécifique de l'Université de Strasbourg

#### ◆ **Cultiver la spécificité européenne comme facteur d'attractivité**

- *Développer les partenariats avec les institutions européennes*, pour une dynamique qui s'appuie sur l'environnement européen exceptionnel du site de Strasbourg
- *Développer et valoriser à l'international les études européennes*, où l'environnement lui-même est objet d'étude et de référence, à la fois sur le processus de construction européenne et sur celui d'intégration régionale
- *Positionner l'Université de Strasbourg comme acteur fort de la formation continue des fonctionnaires à l'Europe*, par le biais du Pôle Européen d'Administration Public (PEAP)
- *Mieux préserver et valoriser le patrimoine universitaire*, en particulier par une participation active à la dynamique qui se déploie aujourd'hui en Europe sur le patrimoine universitaire

Chacun de ces objectifs d'action, pour être atteint, nécessitera des financements appropriés sur le long terme. Seul un financement sur fonds propres nous permettra d'avoir les moyens d'une telle ambition. Cette question des ressources est stratégique : elle devrait être résolue en amont du projet de refondation de l'Université de Strasbourg.

Pour réaliser cette « vision », il nous faudrait aussi affiner les objectifs et les résultats attendus, puis mesurer précisément la distance à parcourir, pour exploiter au mieux nos atouts dans une Université de Strasbourg modernisée, affirmée dans son identité européenne et son rang international.

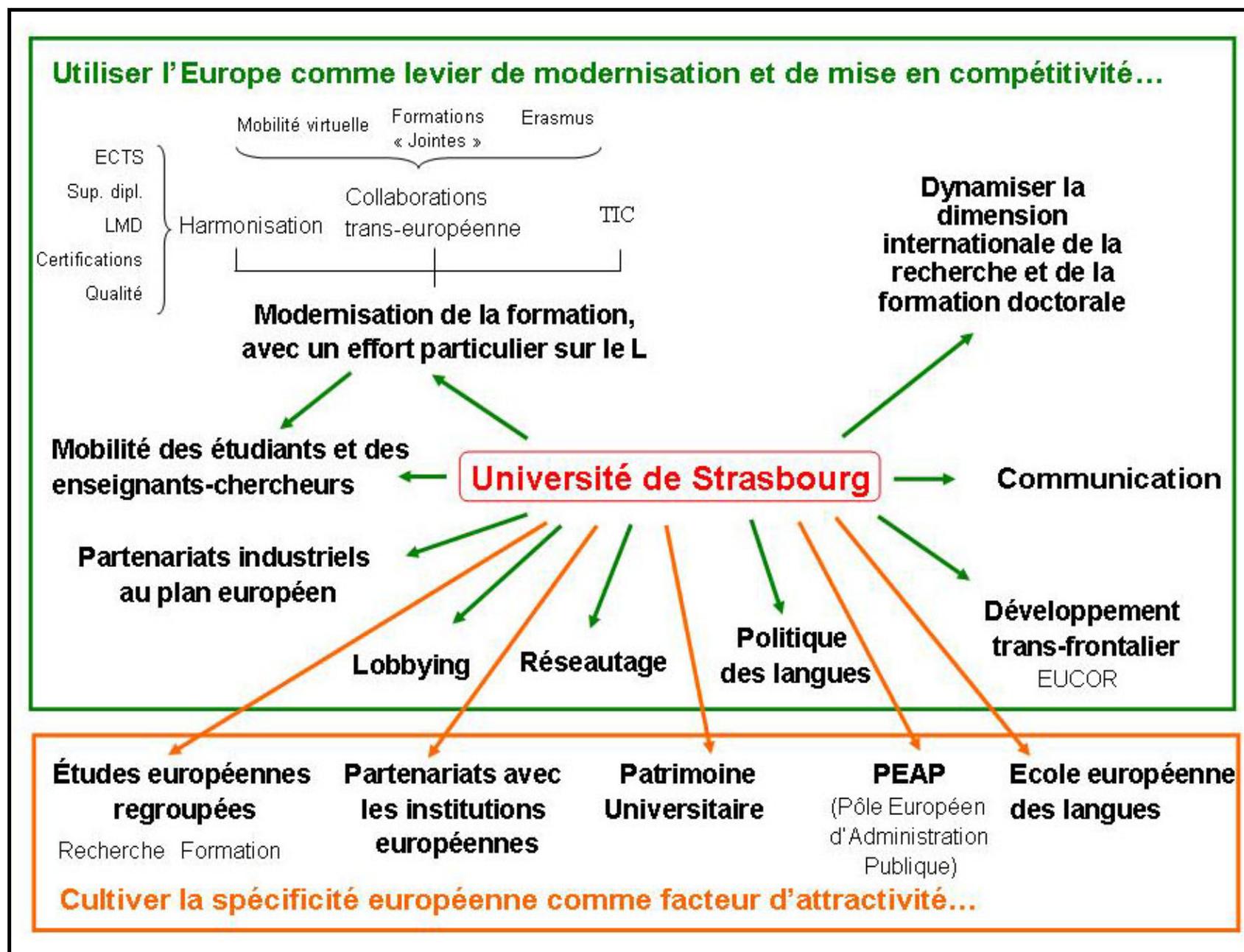


Figure 1 : Proposition d'une stratégie de positionnement à l'international pour l'Université de Strasbourg

### III. Propositions d'objectifs/actions

**Remarque :** Les objectifs et actions proposées ci-dessous constituent autant d'axes de travail, qui sont parfois déjà réalisés à des degrés variables dans certaines composantes ou dans certains parcours de nos universités.

Objectifs	Résultats visés	Actions	Implications	
<b>1. Améliorer et valoriser le niveau L :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Niveau L plus attractif</li> <li>* Meilleure employabilité des diplômés, notamment sur les marchés de l'emploi européen et international</li> <li>* Parcours diversifiés avec une pédagogie différenciée selon le niveau et le projet des étudiants</li> <li>* Pluridisciplinarité</li> <li>* Meilleure reconnaissance des compétences multiples des étudiants</li> <li>* Mobilité de proximité, tirant parti d'EUCOR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser les cursus en 2 types de filières :               <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Classiques -</li> <li>■ d'excellence -</li> </ul> </li> <li>- Créer un département pluridisciplinaire centré sur le L</li> <li>- Favoriser la multidiplômation</li> <li>- Harmoniser les calendriers universitaires</li> <li>- Mettre en œuvre le supplément au diplôme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- avec orientation positive à la fin du 1er semestre L1 (bilan de compétences académiques et bilan d'orientation professionnelle)</li> <li>- 2 types : spécialisées et généralistes ; sélection à l'entrée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Equipes pédagogiques stables avec de réels moyens</li> <li>- Reconnaissance de l'investissement des enseignants et des personnels administratifs dans les partenariats internationaux</li> </ul>
<b>2. Favoriser la mobilité régionale et internationale des étudiants et des enseignants de l'UdS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Mobilité de proximité au niveau L et au niveau M, tirant parti d'EUCOR</li> <li>* Offre de formation trans-européenne et internationale au niveau master</li> <li>* Partenariats multipliés avec des universités et des entreprises étrangères</li> <li>* Validation pertinente de la mobilité dans les cursus et reconnaissance dans les diplômes délivrés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inciter fortement à la mobilité, notamment au sein d'EUCOR, et la rendre obligatoire dans tous les cursus où la compétence transfrontalière constitue un atout majeur notamment pour l'accès à l'emploi</li> <li>- Créer une cellule d'ingénierie de projets trans-nationaux d'enseignement et institutionnels</li> <li>- Créer une fondation en partie dédiée au développement de la mobilité</li> <li>- Créer un dispositif de mutualisation des destinations de mobilité entre composantes de l'US</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir dans chaque filière le degré pertinent de mobilité obligatoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer une politique linguistique appropriée</li> <li>- Trouver les financements</li> </ul>
<b>3. Attirer d'avantage les étudiants étrangers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Une proportion accrue d'étudiants étrangers aux niveaux L, M et D</li> <li>* Une administration formée à l'international</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapter le dispositif de formation pour faciliter l'insertion et l'apprentissage aux étudiants étrangers</li> <li>- Aider à dépasser handicap linguistique</li> <li>- Améliorer l'accueil des étudiants étrangers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- mettre en place un dispositif pour aider à la mise à niveau</li> <li>- mettre en place dispositif de suivi/tutorat</li> <li>- Offre FLE de qualité</li> <li>- S'appuyer sur les CEF des ambassades</li> <li>- Créer un dispositif dédié à l'accueil des étudiants étrangers</li> </ul>	

Objectifs	Résultats visés	Actions		Implications
<b>4. Dynamiser la dimension européenne et internationale de la recherche</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Présence accrue dans les réseaux internationaux</li> <li>* Lobbying renforcé</li> <li>* Meilleure attractivité pour les chercheurs étrangers</li> <li>* Une formation doctorale à dimension internationale (voir objectif 5)</li> <li>* Plus de financements européens</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place une cellule Europe pour assister enseignants-chercheurs dans le montage et la conduite de projets européens sur le 7ième PCRD</li> <li>- Mettre en place dispositif d'accueil des chercheurs étrangers et de leurs familles</li> </ul>		
<b>5. Développer la dimension internationale de la formation doctorale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Une visibilité à l'international de la formation doctorale de l'US</li> <li>* Une attractivité accrue pour les étudiants étrangers</li> <li>* Plus de thèses en cotutelle</li> <li>* Des partenariats internationaux multipliés et renforcés au niveau doctoral (formations doctorales transfrontalières)</li> <li>* Une dimension internationale et européenne dans les contenus de la formation doctorale (préparation au marché de l'emploi international et européen)</li> <li>* Une attractivité accrue pour les enseignants-chercheurs étrangers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser les ED de manière à permettre cette visibilité (point d'entrée unique/cohérence/mutualisation) tout en préservant la visibilité des disciplines et des domaines scientifiques</li> <li>- Communiquer à l'international</li> <li>- Faire du CDE et de ses nouveaux bâtiments un lieu d'échange et de dimensionnement international de la formation doctorale</li> <li>- Encourager les ED à organiser des séries de séminaires internationaux à l'intention des doctorants (par les chercheurs et post-doctorants étrangers)</li> <li>Voir Objectif 3</li> <li>- Faire preuve de souplesse dans l'établissement des conventions de cotutelles</li> <li>- En accord avec l'université partenaire, un éventuel suivi pédagogique et scientifique par les ED des étudiants en cotutelle pendant leur séjour à l'étranger</li> <li>- Sensibiliser les étudiants au niveau master</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer un portail internet commun à toutes les ED, en français, anglais, allemand</li> <li>- Retransmettre si possible les conf sur Internet</li> <li>- Autoriser les soutenances en anglais, là où ce n'est pas encore le cas</li> <li>cellule ingénierie projets internationaux (voir objectif 2)</li> </ul>	



Objectifs	Résultats visés	Actions	Implications
<b>9. Valoriser la spécificité européenne de l'Université de Strasbourg</b>	<p>* Une histoire et une dimension européenne assumée et affichée dans l'identité de l'Université</p> <p>* un patrimoine universitaire valorisé dans l'image de l'université, au travers d'une politique du patrimoine voulue et soutenue par l'université</p> <p>* Un positionnement européen de l'US dans la dynamique européenne sur le patrimoine universitaire</p> <p>* L'US perçue à l'international comme offrant des possibilités uniques d'étude de l'Europe, où l'environnement lui-même est objet d'étude et de référence, à la fois sur le processus de construction européenne et sur celui d'intégration régionale</p> <p>* un ancrage fort de l'US dans son environnement européen, valorisé dans l'image de l'Université,</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- accentuer l'effort sur la préservation, la valorisation et la recherche sur le patrimoine</li> <li>- Exploiter les sources de financements nationales et européennes sur le patrimoine universitaire</li> <li>- Développer les collaborations avec d'autres universités européennes sur le patrimoine</li>   <li>- fédérer les contenus européens au sein d'une structure unique (Maison de l'Europe), cultivant une approche pluridisciplinaire</li>   <li>- améliorer la connaissance réciproque avec les organismes européens</li> <li>- mieux utiliser le poids politique des institutions européennes voisines</li> <li>- faire prendre conscience à la communauté universitaire que les organismes européens ont besoin des compétences de l'US</li>   <li>- institutionnaliser les relations avec les organismes européens</li> <li>- développer l'expertise fournie aux organismes européens</li> <li>- rendre plus visible les liens de l'US avec son environnement européen</li> </ul>	
<b>10. Développer une stratégie de communication au plan international et européen</b>			